

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 Novembre 2016

L'an deux mille seize, le trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le vingt-huit octobre deux mille seize.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Votants : 11 Pour : 14

Etaient présents 11 : MM. MARTIAL Claude, GALIDIE Lucette, BERNARD Anne, GERVAIS Alain, GENDREAU-BIDAN Marie-Hélène, GUIGNARD Didier, LEROUX Bruno, PELLETAN Karen, PEREIRA Maria, BROSSARD Valérie, MAÏSTRE Raphaël.

Absents excusés : Mme HUTHER Lysliane, M. LABORDE Dominique qui a donné procuration à Mme GALIDIE Lucette, M. MENERET Olivier qui a donné procuration à Mme BERNARD Anne et M. PITON Alain qui a donné procuration à M. MARTIAL Claude

Secrétaire de séance : Mme GALIDIE a été élue à l'unanimité.

I. COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Adopté à l'unanimité.

II. POINT SUR LES TRAVAUX

1) Cimetière

Notre commune ayant engagé une procédure de reprise des concessions dans l'ancien cimetière, qui sont sans nom, abandonnées ou en état de péril, après vérification et recherche des titres de concession, une 1^{ère} visite a été faite avant le 1^{er} novembre avec les membres de la commission « cimetière », Mme Catherine ROY et M. Christian LARCHE. Puis des pancartes ont été posées invitant les personnes qui sont concernées par ces concessions, à contacter la mairie. Ensuite une 2^{ème} visite a été effectuée le 3 novembre au cours de laquelle il a été

- enlevé les panonceaux des concessions pour lesquelles les familles ont été retrouvées et se sont engagées à entretenir régulièrement leur tombe
- vérifié si certaines sépultures étaient fleuries et nettoyées (donc certainement avec descendance). Les anciens combattants ont déposé des fleurs sur celles qu'ils connaissent.

2) Voirie

a) Route de St Genis

M. Le Maire a assisté à la réception des travaux du chemin piétonnier-cycliste, route de St Genis. Il reste à réaliser :

- * le dessin au sol d'un cycliste,
- * l'installation de poubelles sur le bord de cette voie.

Nota : une poubelle devra également être installée derrière l'établissement Vinéa, sur la zone industrielle.

b) Aux 5 chemins

Les parents d'élèves concernés demandent l'installation d'un abribus au niveau de l'arrêt du car scolaire. Le conseil donne son accord.

c) Au pont

Les suspensions, destinées à fleurir le pont de St Germain, ont été déposées par les ouvriers communaux. Les mâts ont été réparés et repeints.

d) Réseau d'eau potable

Le syndicat des eaux nous informe que l'entreprise a été retenue pour réaliser les travaux de réfection du réseau d'eau potable chez Chaudet, Chemin des Joncs et Avenue de la Libération.

La canalisation d'eau sur le chemin qui permet d'accéder au puits de chez Drouet, sur environ 80 m, sera remplacée lors de ce chantier.

Les opérations suivantes sont programmées :

- o Chez Bélis-Gouin et la Coudre : début 2017
- o Ensuite au Maigre et chez Drouet.

3) **Bâtiments**

a) Atelier municipal (place Jean Moulin)

M. Le Maire propose deux devis pour canaliser l'eau qui descend des toitures hautes et qui s'écoule, jusqu'à ce jour, sur le toit de l'atelier. Le chéneau collecteur étant insuffisant lors des très gros et exceptionnels abats d'eau, tels que nous avons connus l'été dernier, l'atelier a été inondé.

Le conseil choisit le devis qui écoulera l'eau vers l'arrière du bâtiment, dans l'espace enherbé situé entre les cours des logements et la chaufferie. Coût : 1468,38 €.

b) Programme photovoltaïque sur la toiture de la salle polyvalente

M. Le Maire a demandé une étude à une entreprise pour la comparer avec celle en notre possession.

III. **AFFAIRES SCOLAIRES**

1) **Plan de sécurité contre les attentas**

Lors d'une réunion organisée par l'association des Maires et la Préfecture, il a été demandé aux communes d'installer un verrou à l'intérieur de chaque porte de classe afin que chaque enseignant puisse isoler ses élèves ainsi qu'une sonnerie dédiée aux alertes attentats, différente de celle de l'alarme incendie. Chaque classe deviendra ainsi le lieu de confinement des enfants, enseignants et personnel, pour leur protection.

Le portail de l'entrée de la cour dont le fonctionnement a été sécurisé par une gâche électromagnétique télécommandée et un visiophone, donne entière satisfaction.

Il conviendra de rajouter dans le règlement intérieur de l'école que les élèves n'ont pas le droit d'appuyer sur le bouton même à la demande de leur(s) parent(s).

2) **L'arbre de Noël**

Il aura lieu le 13 décembre à 15 h. Le conseil donne son accord pour le spectacle proposé par les enseignants : « concert Rock les Mêmes ». Coût 900 € TTC.

3) **Travaux**

Sur proposition du Maire, le conseil donne son accord également pour réaliser des travaux dans les classes. Les moquettes seront enlevées et les murs repeints au cours des vacances de l'été 2017.

IV. **PROJET IMMOBILIER**

Le conseil donne son accord pour l'achat d'une parcelle destinée à constituer l'accès au lotissement que la commune projette de réaliser sur l'ancien terrain de foot, le long de la voie ferrée.

V. **DELEGUES AUX SYNDICATS**

1) **Syndicat des eaux**

- 1er Délégué : M. PITON Alain, Adjoint au Maire
- Délégué suppléant : M. MARTIAL Claude, Maire

2) **SIASHS (Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Seugne en Haute Saintonge**

- 1er Délégué : Mme GALIDIE Lucette, Adjointe au Maire
- 2ème Délégué maintenu : M. MAÏSTRE Raphaël, Conseiller Municipal

VI. **SITE INTERNET**

Après la réunion de la commission communication, Mme Anne BERNARD présente le nouveau site internet de la commune. Les informations importantes sont plus visibles. Il est plus souple, sécurisé et moins onéreux. Le nom du site est désormais : « sglusignan.fr ».

VII. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

1) Sécurité dans les services publics

Réunion de l'association des Maires et de la Préfecture à la base aérienne de Rochefort dont l'objet portait plus particulièrement sur la sécurité des écoles.

2) Comité des fêtes

- La soirée choucroute a réuni 165 personnes.
- Dimanche 27 novembre : Marché de Noël dans la salle polyvalente et sous deux tivolis. Toutes les places sont déjà retenues.
- Samedi 3 décembre, dans le cadre du téléthon, une marche partira du parking de la salle polyvalente à 13 h 45. Il sera demandé une participation de 3 € minimum. Un goûter est prévu au retour.
- La brocante est avancée au 14 Mai. En cas de pluie, la salle polyvalente ne sera pas disponible.

VIII. QUESTIONS DIVERSES

1) Location salle polyvalente

M. le Maire donne lecture du mail d'une voisine de la salle, excédée, rédigé à 4 h du matin.

Le bruit insupportable et inadmissible, provoqué par l'intensité de la musique lors du week-end du 22 au 23 octobre, a été confirmé par les autres voisins jusqu'à 9 h du matin.

La séance est levée à 23 h 50.